

Image not found or type unknown



## Je suis travailleurs sans papier

Par **Pfl243**, le **19/11/2014** à **20:02**

Bonjour je suis travailleurs sans papier, mais mon travail est déclaré je constituer un dossier complet pour demander une carte salarier à la préfecture , ils ont refusée mon dossier parceque mon passeport va expiré au mois de février 2015 est ce que ce normal????? Tandis que mon passeport est encore en cours de validité merci pour votre conseil